

tion, sinon leur conduite, les associe moralement tout au moins aux responsabilités qui pèsent sur le lieutenant de l'empire. Celui-ci, toutefois, en raison de sa position spéciale, de l'autorité suprême qu'il exerçait et de l'ensemble de ses actes, reste le premier coupable. C'est à lui surtout qu'on doit demander compte d'avoir fait obstacle, par calcul d'intérêt personnel, à la seule chance qui existât de sauver la vie du prince dont il affectait de servir la cause en le trahissant.

CHAPITRE XVI

SOMMAIRE : Les restes mortels de l'empereur. — Le gouvernement de Juarez refuse de les laisser emporter en Europe. — L'amiral Tegethoff est envoyé pour les réclamer au nom de la famille. — Nouveau refus. — Demande officielle de M. de Beust comme chancelier de l'empire d'Autriche. — Remise du cercueil. — L'embarquement.

La veille de sa mort, Maximilien avait écrit au général Escobedo en demandant que, après l'exécution, son corps fût remis au docteur Basch, pour être embaumé, transporté en Europe et rendu à sa famille. Cette satisfaction dernière ne lui fut pas accordée. La même requête, présentée personnellement au gouvernement de San Luis par le baron Magnus, avait rencontré une fin de non-recevoir motivée en termes généraux par « de graves considérations. » A la suite de cette démarche, le commandant en chef avait reçu de M. Lerdo des instructions minutieuses et formelles, aux termes desquelles les cadavres de Miramon et

de Mejia pouvaient être remis à leurs proches ; mais celui de Maximilien devait rester entre les mains de l'autorité militaire. Celle-ci demeurait seule chargée du soin des funérailles ou de l'embaumement, suivant le cas. Dans cette dernière hypothèse, l'opération devait être exclusivement confiée à des médecins mexicains.

En vertu de ces ordres, les restes mortels de l'empereur, placés sous la garde du colonel Palacios et transportés dans l'église du couvent des Capuchinas, furent remis au docteur Rivadeneira, chirurgien en chef de l'armée, désigné pour procéder à l'embaumement. M. Rivadeneira s'adjoignit un de ses collègues, M. Dorbscastel, et un médecin civil, M. Licea. La perforation des régions thoracique et abdominale par les balles ne permettant d'employer que partiellement le système de l'injection, on eut recours au procédé égyptien. L'opération dura une semaine entière. Le corps fut ensuite placé dans un double cercueil de zinc et de bois ¹.

Trois nouvelles demandes, tendant à en obtenir la remise, faites successivement par le ministre d'Autriche, par le ministre de Prusse et par le docteur Basch, reçurent la même réponse que précédemment : de graves considérations de di-

1. Le *Globo* de Mexico raconta à l'époque que, ne pouvant trouver d'yeux artificiels à Queretaro, les médecins empruntèrent ceux d'une statue de sainte Ursule appartenant à l'hôpital, et les adaptèrent au cadavre impérial.

verse nature ne permettaient pas au gouvernement d'accéder au désir qui lui était exprimé. M. Lerdo laissa toutefois entrevoir que ce refus n'était pas irrévocable et qu'une demande directe de la cour de Vienne aurait chance d'être accueillie.

On se conforma à cette indication. L'amiral Tegethoff, dont le nom brillait encore du lustre récent de sa victoire navale de Lissa, reçut de l'empereur d'Autriche la mission d'aller faire auprès du président Juarez la démarche exigée. Ce choix devait, supposait-on, donner pleine satisfaction aux susceptibilités mexicaines. Arrivé le 26 juillet en rade de Vera-Cruz avec les navires *Élisabeth* et *Novara*, l'amiral fit demander par télégraphe l'autorisation de se rendre dans la capitale. Non-seulement elle lui fut accordée sur-le-champ, mais les attentions dont il se vit entouré pendant la route lui montrèrent qu'ordre avait été donné de ne négliger à son égard aucune marque de déférence et de courtoisie. Il était donc plein de confiance, lorsqu'il alla trouver MM. Riva Palacio et Martinez de la Torre pour les prier de rendre un dernier service à la mémoire du malheureux prince qu'ils avaient si chaleureusement défendu, en lui servant d'intermédiaires et d'introducteurs auprès de M. Lerdo. Tous trois pensaient que l'audience se réduirait à une affaire de pure forme ; il en fut tout autrement. À près avoir laissé l'amiral exposer sa requête, le ministre lui demanda en quelle qualité il se présentait. M. de Tegethoff

répondit qu'on avait jugé préférable à Vienne de ne point donner à sa mission le caractère d'un acte officiel du gouvernement autrichien; qu'il était venu, en conséquence, avec le simple mandat d'un envoyé de famille, parlant au nom de la mère et du frère de l'archiduc Maximilien. Sur une seconde question de M. Lerdo, il ajouta qu'il n'était muni d'aucun document écrit et que la mission qu'il avait reçue de la famille impériale d'Autriche était purement verbale.

L'entrevue se termina par la formule consacrée « que la demande serait soumise au président de la République. » Mais déjà, d'après la tournure donnée à l'entretien, la suite était facile à prévoir. Le lendemain, en effet, M. Lerdo communiqua à l'amiral la réponse suivante, résumée dans un memorandum signé de sa main :

« La permission de transporter les restes mortels de l'archiduc a été déjà demandée par M. le baron de Lago qui avait rempli auprès de lui les fonctions de chargé d'affaires d'Autriche, par M. le baron de Magnus, également accrédité auprès de lui comme ministre de Prusse, et par M. le docteur Basch, son médecin particulier.

« A tous trois, le gouvernement a répondu qu'il avait des motifs pour ne point accéder à leur demande. Cette réponse a été faite parce que, pour décider s'il doit permettre la translation du cadavre de l'archiduc en Autriche, le gouvernement

a cru de son devoir d'attendre qu'il se trouvât en présence soit d'un acte officiel du gouvernement autrichien, soit d'un acte exprès de la famille de l'archiduc, demandant le cadavre au gouvernement de la République.

« Bien que M. le vice-amiral Tegethoff, par sa position en Autriche et par sa situation personnelle, mérite toute considération du gouvernement du Mexique, il est impossible de lui permettre d'emporter le cadavre de l'archiduc, attendu qu'il n'est muni d'aucun document répondant à l'une ou à l'autre des conditions nécessaires dans la circonstance.

« M. le président de la République a autorisé le ministre des affaires étrangères à dire à M. le vice-amiral Tegethoff que, lorsque l'une de ces deux conditions sera remplie, soit par un acte officiel du gouvernement autrichien, soit par un acte exprès de la famille demandant le cadavre de l'archiduc, le gouvernement de la République sera disposé à en permettre la translation en Autriche, par égard pour les sentiments de piété qui auront dicté la requête.

« Mexico, 4 septembre 1867. »

La pensée demeurée jusque-là à l'état de sous-entendu se dévoilait enfin. Il n'y avait pas à espérer que Juárez et son ministre se départissent d'une exigence évidemment tenue en réserve et caressée en secret, dès le début, comme le cou-

ronnement public de leur triomphe. Il était impossible, d'autre part, que la famille impériale d'Autriche, quelque pénible que pût lui être le sacrifice d'amour-propre auquel on la soumettait, laissât le cercueil de Maximilien au Mexique. La cour de Vienne se résigna à subir la condition qui lui était dictée. Le 3 novembre, l'amiral Tegethoff se présenta de nouveau chez M. Lerdo et lui remit la lettre suivante de M. de Beust, alors chancelier de l'empire d'Autriche :

Vienne, le 23 septembre 1867.

« Monsieur le ministre,

« Une mort prématurée ayant enlevé feu l'archiduc F. Maximilien à la tendresse des siens, S. M. impériale et royale apostolique éprouve le désir bien naturel que les dépouilles mortelles de son infortuné frère puissent trouver le dernier repos dans le caveau qui renferme les cendres des princes de la maison d'Autriche.

« Ce désir est partagé avec la même ardeur par le père, la mère et les autres frères de l'auguste défunt, comme en général par tous les membres de la famille impériale.

« L'empereur, mon auguste maître, a la confiance que le gouvernement mexicain, cédant à un sentiment d'humanité, ne se refusera pas à

soulager la juste douleur de Sa Majesté impériale, en facilitant la réalisation de ce vœu.

« En conséquence, M. le vice-amiral de Tegethoff a été envoyé à Mexico avec ordre d'adresser au président la prière de lui faire remettre les restes du frère chéri de Sa Majesté impériale, afin qu'ils puissent être transportés en Europe.

« De mon côté, je suis chargé, en ma qualité de ministre de la maison impériale, de réclamer l'obligeante entremise de Votre Excellence, dans le but d'obtenir pour le vice-amiral l'autorisation nécessaire à cet effet.

« En ayant l'honneur, monsieur le ministre, de vous prier par avance de vous faire auprès du chef de l'Etat l'organe de la gratitude de l'auguste famille impériale, pour l'accomplissement de nos désir, et d'en accueillir vous-même l'expression pour les bons offices par lesquels vous voudrez bien y contribuer, je saisis cette occasion d'offrir à Votre Excellence les assurances de ma haute considération.

« *Le chancelier de l'empire, ministre de
la maison impériale,*

« DE BEUST. »

Quelques heures après la remise de cette lettre, l'amiral fut informé que le président de la République déférait au vœu exprimé par M. de Beust, et M. Lerdo lui fit tenir la réponse officielle sui-

vante à l'adresse du chancelier de l'empire d'Autriche :

Mexico, 4 novembre 1867.

« Monsieur le ministre,

« M. le vice-amiral Tegethoff m'a remis la note que Votre Excellence m'a adressée sous la date du 25 septembre dernier.

« Votre Excellence a daigné me communiquer que S. M. l'empereur d'Autriche éprouve le désir très-naturel que les dépouilles mortelles de son frère l'archiduc F. Maximilien reposent avec les restes des princes de la maison d'Autriche; que le père, la mère et les autres frères du défunt partagent le même désir, ainsi qu'en général tous les membres de la famille impériale et que S. M. l'empereur, confiant dans l'espérance que le gouvernement mexicain facilitera par un sentiment d'humanité la réalisation de ce vœu, le vice-amiral de Tegethoff a été envoyé à Mexico pour prier le président de lui permettre d'emporter en Europe les restes de l'archiduc.

« Le président de la République, informé des sentiments si justes exprimés dans la note de Votre Excellence, n'a point hésité à donner les ordres pour satisfaire d'une manière convenable les désirs naturels de S. M. l'empereur d'Autriche et de la famille impériale.

« Conformément à ce qui a été décidé par le président, j'ai déclaré à M. le vice-amiral Tegethoff, que les restes de l'archiduc F. Maximilien lui seraient immédiatement remis, pour qu'il puisse les ramener en Autriche et accomplir ainsi l'objet de sa mission.

« J'ai l'honneur, M. le ministre, d'offrir à Votre Excellence l'assurance de ma considération la plus distinguée.

« S. LERDO DE TEJADA »

Une fois la satisfaction qu'il désirait obtenue, le gouvernement mexicain se fit un point d'honneur d'entourer de toutes les marques d'égards possibles le départ de ces restes mortels qu'il avait tant résisté à livrer. Quelques jours furent nécessaires pour faire venir le corps de Queretaro où il était toujours resté, terminer les préparatifs et régler les détails de la translation. Ce fut seulement le 10 novembre que le *Diario oficial* annonça que tout était prêt, en donnant des renseignements minutieux sur les précautions et les mesures prises à cette occasion.

« Le corps de Maximilien — disait-il — est parfaitement embaumé; malgré les calomnies répandues si gratuitement à l'étranger relativement à l'état dans lequel il se trouve, nous affirmons qu'il ne présente d'autres décompositions que celles qui toujours se manifestent après la mort,

telles que le changement de couleur de la peau qui se rembrunit et la chute partielle de la chevelure ; toutes les autres parties du corps sont mieux conservées qu'on n'avait osé l'espérer. Les médecins qui ont embaumé le corps ont pris un soin tout particulier de remédier aux influences climatériques qui luttent contre les réactifs les plus connus dont se sert la science pour éviter la putréfaction, et ils sont parvenus à empêcher que le cadavre ne subît d'altérations importantes.

« Le corps est vêtu de noir, étendu sur des coussins de velours noir, dans un cercueil de bois de rose, fort élégamment ouvragé.

« Ce cercueil est placé dans une caisse en zinc qui ne permet pas à l'air d'y pénétrer, et cette caisse est enfin renfermée dans une autre caisse de cèdre très-fortement construite.

« Un chariot a été préparé tout spécialement pour transporter le cercueil, et tous les moyens employés pour éviter que les cahotements de la route et le transport par mer ne puissent endommager les restes de l'archiduc Maximilien d'Autriche. »

La note du journal officiel, purement descriptive jusque-là, revenait au ton politique dans ces deux derniers paragraphes :

« Le gouvernement mexicain a cru, dans cette circonstance, que son devoir l'obligeait à procé-

der avec un luxe et un décorum dignes de la nation qu'il représente. Et, si l'on a des reproches à faire, en Europe, sur la conduite du gouvernement de la République, il déclare que c'est par une impérieuse nécessité politique qu'il a été contraint d'appliquer la peine de mort à un envahisseur étranger, mais que cependant il sait imposer silence à ses ressentiments devant un cercueil.

« En rendant à l'Europe le corps de Maximilien, de graves et profondes réflexions doivent être faites et la leçon ne doit pas être perdue pour l'histoire, car le sort d'Iturbide n'a encore rien enseigné d'utile aux ennemis des libertés du Mexique¹. »

Le départ de Mexico s'effectua avec un certain appareil. Le 12 novembre, à cinq heures du matin, le cercueil, parti de la chapelle de l'hôpital San Andres où il avait été déposé, traversa une partie de la ville pour aller gagner la porte de San Antonio Abad et la route de Puebla. Un détachement de cavalerie le précédait ; derrière le chariot funèbre, venait une diligence renfermant les membres de la mission autrichienne et les délégués désignés par le gouvernement mexicain pour accompagner le corps jusqu'au port d'embarquement ; un second détachement de cavalerie fort

¹. On sait qu'Iturbide qui, de même que Maximilien, porta le titre d'empereur, avait été fusillé en 1824.

de trois cents hommes fermait la marche. Une vingtaine de personnes, appartenant à la population étrangère de la capitale, s'étaient jointes au cortège.

La route se fit lentement, dans toutes les conditions voulues de respect et de convenances. Arrivé le 28 novembre à Vera-Cruz, le cercueil fut porté à l'église paroissiale où, après une courte cérémonie, le gouverneur, M. Ortegat, entouré de tous les fonctionnaires civils et militaires de la ville, procéda officiellement à la remise définitive entre les mains de l'amiral Tegethoff. Quelques heures après, la *Novara* recevait à son bord le funèbre dépôt qu'elle était venue chercher, hissait le pavillon de deuil et reprenait le chemin de l'Europe.

C'était le même navire qui, le 20 mai 1864, avait débarqué dans ce même port l'empereur et l'impératrice du Mexique, pleins de vie et d'avenir, allant au devant de leurs nouvelles destinées.

CHAPITRE XVII

SOMMAIRE : Les vainqueurs après la victoire. — Occupation de Mexico par l'armée juariste. — Premiers actes du général Porfirio Diaz. — Mesures préliminaires à l'endroit des adhérents de l'empire. — Deux exécutions. — Entrée de Juarez dans la capitale. — Appels à la clémence. — Politique contradictoire. — Départ de M. Dano. — Trouble des esprits et divisions dans le camp libéral. — Obstination impolitique de Juarez et de M. Lerdo. — Réélection de Juarez à la présidence. — Le Mexique rejeté par sa faute dans les révolutions.

L'occupation de Mexico par le général Porfirio Diaz s'effectua quarante-huit heures après les exécutions de Queretaro. Le tragique dénouement du Cerro de las Campanas était en effet accompli depuis le matin lorsque, dans l'après-midi du 19 juin, Marquez consentit enfin à reconnaître que l'empereur était prisonnier et à se démettre de sa dictature. Les négociations pour la reddition de la place, entamées dès le soir même, traînèrent en longueur pendant toute la journée du lendemain,